

**Rapport moral du Président**  
**Assemblée Générale de la Cinémathèque de Bretagne**

**4 juillet 2020**

**Le Vauban - Brest**

Avec une Assemblée générale qui a lieu si tard dans l'année, il devient difficile de faire abstraction de l'année en cours par rapport à celle dont nous tirons le bilan. C'est bien sûr encore plus le cas cette année pour cause de pandémie, de confinement, de télétravail et de tous ces bouleversements qui ont marqué nos vies personnelles et professionnelles.

Mais revenons à cette année 2019 qui ne fut pas non plus de tout repos. Au niveau de ses activités on notera trois temps forts :

- les 20 ans de l'antenne de Nantes qui nous ont donné l'occasion de réaliser une magnifique exposition présentée aux archives départementales de Loire-Atlantique,
- une résidence documentaire dans les Monts d'Arrée, pleine d'enthousiasme et de belles projections, organisée autour de St Cadou et de son Atelier de création audiovisuelle,
- l'exposition « Perspectives » présentée sur les murs de la Cinémathèque et inaugurée au cours des journées du Patrimoine en septembre, journées qui furent l'occasion d'un programme très riche, en particulier à Rennes, à Nantes et à Brest.

2019 fut une bonne année en termes de collecte et en nombre de supports inventoriés, forte en valorisation grâce, en particulier, aux 20 ans de l'antenne de Nantes mais aussi grâce à une augmentation du nombre de films visionnés sur notre site. L'année 2019 n'étant pas une grande année de commémorations, on peut constater une baisse importante des ventes d'images dans nos produits, par rapport à 2018, mais c'est un secteur qui reste à un niveau élevé de recettes malgré tout.

2019 a été marquée par le départ Antoinette Roudaut, à la diffusion culturelle, remplacée par Marie Carrez il y a un peu plus d'un an. Autre départ, plus lourd de conséquences, celui de notre directrice, Cécile Petit-Vallaud qui, après 4 années de présence à la direction de la Cinémathèque de Bretagne, a décidé de partir à la recherche d'un nouveau projet.

Arrivée 8 mois après la mise en place de la nouvelle gouvernance, en novembre 2015, Cécile a tenu les objectifs que nous lui avons fixés, et a obtenu de beaux résultats en particulier concernant l'image de notre association, sa visibilité, ses partenariats et ses projets.

Son départ n'a pas été simple à gérer mais il nous a permis aussi de repenser le fonctionnement de la Cinémathèque. Il nous a confortés dans l'idée de la nécessaire mise à plat du projet associatif pour une meilleure définition de ses objectifs en cohérence avec ses ressources et de la mise en place d'outils permettant une meilleure gestion des ressources humaines.

Dans ce sens le Conseil d'administration a choisi le temps de la réflexion, afin de préciser le fonctionnement de la gouvernance de l'association et de rebâtir l'organigramme de la Cinémathèque autour de ses besoins réels en termes de compétences. Il a donc été décidé de mettre en place une direction intérimaire, de renforcer les missions du Président au cours de cette période d'intérim (en cours actuellement) et de lancer un diagnostic en matières de ressources humaines, diagnostic piloté par un consultant extérieur qui a débuté en novembre 2019 et dont le travail, pour première phase, vient de s'achever.

Au sein de l'entreprise, on notera également la nomination d'un premier CSE (Comité social et économique) et la poursuite de l'amélioration des conditions de travail pour notre personnel, en créant de nouveaux espaces de travail et en aménageant d'autres.

Au niveau de la gouvernance, on notera un bon fonctionnement, malgré les difficultés sociales de l'année, et un investissement renforcé du Bureau et du CA avec 7 réunions de conseil d'administration dans l'année, une bonne quinzaine de réunions de Bureau, un séminaire réunissant l'équipe et le CA en fin d'année dernière, 2 réunions du Conseil de surveillance et une réunion du Conseil scientifique et d'éthique.

En ce qui concerne nos partenaires publics historiques (Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental du Finistère, Ville de Brest et CNC), nous envisagions une nouvelle convention triennale, avant la fin de l'année 2019. L'année fut trop bousculée pour que nous puissions faire aboutir ce projet. La convention a donc été repoussée d'un an mais le Covid-19 va nous amener à repousser encore d'un an ce projet. A noter enfin que les relations avec nos financeurs sont globalement au beau fixe malgré une petite baisse de nos subventions de l'ordre de 3%.

Dernier point que j'évoque rarement mais qui est important, surtout après avoir vécu une période aussi intense et aussi déstabilisante, il s'agit de notre participation aux réseaux professionnels et culturels. Au cours de ces dernières années, j'ai vu l'importance grandissante de ces réseaux qui nous permettent de partager nos expériences, avec BCD ou Films en Bretagne, de nous enrichir mutuellement avec Diazinteregio ou Inédits, de confronter nos idées et peser sur la puissance publique avec le Conseil culturel de Bretagne. Ces différentes associations ou institutions nous prennent beaucoup de temps mais elles nous aident aussi à avancer...

Michel Guilloux  
Président de la Cinémathèque de Bretagne